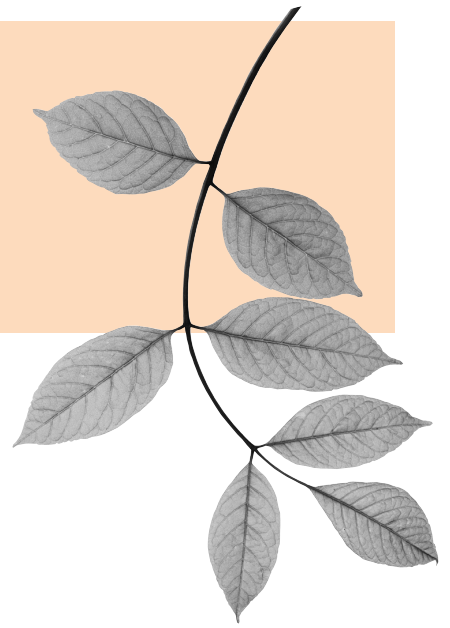


Foire aux questions et mythes sur la violence et la négligence



Qu'est-ce que la violence envers les personnes âgées?

L'Organisation mondiale de la Santé (2002) définit la violence envers les personnes âgées comme « un acte isolé ou répété, ou l'absence d'intervention appropriée, qui se produit dans toute relation de confiance et cause un préjudice ou une détresse chez la personne âgée ».

Mythe : *Personne ne maltraiterait une personne âgée.*

Réalité : La violence envers les personnes âgées existe dans toutes les collectivités.

On estime que de quatre à dix pour cent des gens au Canada subissent une forme de violence ou de négligence dans leur vieillesse.

Quelles sont les personnes maltraitées?

Toute personne âgée peut être victime de violence, peu importe son niveau d'activité, ses capacités physiques ou mentales, son revenu, son sexe, sa culture, son état de santé ou son niveau d'éducation. Les personnes âgées peuvent être victimes de violence, qu'elles vivent seules, avec leur famille ou dans un établissement de soins.

Mythe : *Les agresseurs sont habituellement des inconnus.*

Réalité : Il peut s'agir de n'importe qui, mais souvent, l'agresseur est une personne que la personne âgée connaît, comme un membre de la famille (enfant adulte, conjoint, petit-enfant), un ami, un voisin, un soignant ou un propriétaire. L'agresseur peut être quelqu'un de qui dépend la personne âgée pour des soins. Un agresseur est rarement un inconnu et il s'agit souvent d'une personne de confiance.

Il existe différents types de violence, notamment la violence physique, psychologique ou sexuelle, l'exploitation financière ainsi que la négligence et l'autonégligence.

Quelle est la forme de violence la plus courante envers les personnes âgées?

L'exploitation financière est la forme de mauvais traitements envers les personnes âgées que l'on rapporte le plus fréquemment. L'exploitation financière inclut notamment la fraude et l'usage inapproprié d'une procuration perpétuelle. La négligence est la deuxième forme de violence en importance.

Mythe : *Le stress qu'impose la prestation de soins entraîne de la violence envers les personnes âgées.*

Réalité : Le stress n'entraîne pas de violence. Tout le monde subit du stress de temps en temps et la plupart des soignants ne posent pas d'actes de violence en période de stress. Le stress est une excuse souvent utilisée par les agresseurs afin de justifier leurs comportements et d'éviter d'en subir les conséquences.

Nota : Dans le présent document, les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.

Où trouver de l'aide? À qui les personnes âgées peuvent-elles téléphoner si elles ont besoin de protection en cas de violence?

Dans la situation où l'acte de violence contrevient à la loi (comme de la violence physique ou sexuelle ou des menaces de tels actes), la GRC peut aider. Dans tous les cas de violence, la Section des services aux aînés – Protection des adultes offre un soutien aux personnes âgées qui pourraient avoir besoin de protection ou qui voudraient explorer les possibilités qui s'offrent à elles afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être.

***Mythe :** Avec l'âge, les gens perdent leur capacité de prendre de bonnes décisions.*

Réalité : La plupart des personnes âgées sont entièrement capables de prendre de bonnes décisions et de gérer adéquatement toutes les sphères de leur vie. Le vieillissement ne signifie pas qu'il y a diminution des capacités mentales. En réalité, l'expérience de la vie apporte une plus grande sagesse.

Comment les personnes âgées peuvent-elles se protéger contre la violence et la négligence?

Un des meilleurs moyens pour les personnes âgées de se protéger de la violence est de demeurer en contact avec la famille, les amis et la collectivité. L'isolement est le plus important facteur de risque de la violence.



Tout le monde mérite d'être traité avec respect et dignité

Vous n'êtes pas seul – vous pouvez obtenir de l'aide

Section des services aux aînés — Protection des adultes : tél. 456-3946; sans frais 1-800-661-0408, poste 3946